

RAPPORT

DE M. NECKER,

Premier Miniſtre des Finances, lu à l'Aſſemblée Nationale le 27 août 1789.

MESSIEURS,

J'AUROIS pu depuis quelques jours vous annoncer l'iſſue vraiſemblable de l'Emprunt que vous avez décrété, ſi l'état de ma ſanté me l'avoit permis. Je profite d'un premier moment de convaleſcence pour vous rendre le compte qui vous eſt dû.

Il n'a été porté au Tréſor royal, depuis l'époque de l'ouverture de cet Emprunt juſqu'à préſent, qu'une ſomme de deux millions huit cent

A

mille livres (a), & la recette des derniers jours a été si modique, qu'on peut considérer le succès de cet Emprunt comme entièrement manqué. J'ai craint ce malheureux événement, du moment que je fus informé de votre délibération du 9 août; mais je cachai soigneusement mon sentiment, afin de ne pas contrarier, par une opinion anticipée, la chance d'un mouvement favorable à l'Emprunt.

L'expérience est toujours en aide à l'esprit naturel & aux calculs du jugement; ainsi, pour vous guider dans vos délibérations futures, vous désirerez surement de connoître pourquoi votre Emprunt n'a point eu de succès.

J'avois été aussi loin qu'il étoit possible pour l'honneur du crédit national, en vous proposant d'ouvrir un Emprunt à cinq pour cent, dans le temps qu'au prix des effets publics sur la place, les Capitalistes pouvoient trouver des placemens à plus de six & demi pour cent. Cependant, cet intérêt de cinq pour cent, avec les petits encouragemens de détail qui y étoient joints, avec l'assurance du reimboursement, avec l'honorable publicité promise aux témoignages de zèle & de

---

(a) La généreuse souscription faite à Bordeaux, non encore réalisée, n'est pas comprise dans cette somme.

confiance que donneroient les Prêteurs; toutes ces conditions réunies avoient fait une impression, telle que dès le même jour où mon plan fut connu à Paris, je reçus une souscription d'un million de la part d'une seule personne; & il n'est pas un Notaire, pas un Banquier, pas un Agent dans ces sortes d'affaires, qui ne fût prêt à donner à l'Emprunt un mouvement, tel qu'en voyant trente millions portés au trésor royal en peu de jours, on eût pu croire que le crédit de la nation avoit dès ce moment une limite inconnue. Demi pour cent retranché sur l'intérêt, semble peu de chose abstraitement; mais dans les affaires de finances & dans beaucoup d'autres, toutes les fois que l'on passe la dernière ligne, on change, on altère tout. Cependant, Messieurs, vous ne vous étiez pas bornés à retrancher ce demi pour cent; excités par le juste sentiment de la confiance due à l'Assemblée Nationale, vous avez retranché jusqu'aux plus petits détails propres à servir de véhicule au succès de l'Emprunt, vous n'avez pas même cru nécessaire d'indiquer le terme du remboursement; enfin, vous n'avez pas voulu faire honneur aux prêteurs de leur confiance, & ce refus de votre part a donné lieu à un raisonnement bien simple. L'Assemblée Nationale, a-t-on dit, a promis d'être fidelle à tous les engagemens

de l'Etat ; les fonds qui proviennent de ces engagemens, offrent des placemens d'argent de six à sept pour cent, & cependant c'est par le simple calcul de notre intérêt qu'elle veut que nous portions notre argent dans un Emprunt à quatre & demi pour cent. A-t-elle donc changé d'opinion sur la protection due aux anciens engagemens de l'Etat ? & si elle n'en a point changé, pourquoi paroît-elle certaine qu'entre deux intérêts également solides, nous quitterons, par simple calcul, le six ou le sept pour le quatre & demi ? Que si, au contraire, elle avoit changé d'opinion, notre confiance dans ses principes, notre confiance dans tout ce qui émaneroit d'elle, seroit justement altérée ; & nous n'avons plus qu'à attendre ses dernières résolutions, & nous tenir jusque-là dans la réserve générale qu'inspire une défiance confuse & une inquiétude sans guide.

Enfin, Messieurs, il faut bien le dire, quoique j'y sois pour quelque chose ; mais je me regarde comme tellement confondu dans la chose publique, & par mes sentimens & par mes sacrifices, que je puis parler aujourd'hui de moi comme d'un étranger. Je vous dirai donc, Messieurs, en répétant les discours du public, que la confiance s'est altérée lorsqu'on a vu dans une affaire de finance,

dans une affaire du genre de celles que j'ai long-temps administrées avec un peu de réussite, que vous vous êtes séparés de mon opinion, & que vous l'avez fait sans avoir cru seulement utile de débattre un moment avec moi les motifs de votre résolution. Je vous donne ma parole d'honneur, Messieurs, que je n'en ai ressenti personnellement aucune peine; je juge de vos sentimens par les miens, & mon respect m'assure de votre bien-veillance. Spectateur de plus près du cours de vos délibérations, je sais que les raisonnemens auxquels le public s'est livré ne sont pas fondés; mais on ne peut se dissimuler qu'à une certaine distance, ces raisonnemens étoient dirigés par des vraisemblances.

Mais laissons-là le passé. Que faut-il faire à présent? j'avouerai que des difficultés sans nombre se présentent à moi. Il n'y a qu'à reprendre, dira-t-on peut-être, le projet d'Emprunt tel qu'il avoit été adopté au Conseil du Roi; mais revenir de l'intérêt de quatre & demi à celui de cinq, n'est pas la même chose que si l'on eût saisi tout de suite le point susceptible de réussite. La confiance de tous les prêteurs est composée de calculs positifs & d'espérance, & cette espérance n'est plus la même, lorsqu'avant d'arriver à l'in-

térêt de cinq pour cent, on a vu clairement qu'un intérêt inférieur n'attiroit pas l'argent. Il réjaillit d'ailleurs, il faut en convenir; un peu de défaveur ſur les opérations publiques, lorſqu'une première erreur eſt commiſe : il n'eſt aucun ſentiment qui n'entre dans le crédit; il eſt ſimple dans les effets, mais il eſt très composé dans ſes élémens. Enfin, le moment d'une première impreſſion : le moment de l'ouverture du crédit national, ce moment dont on pouvoit beaucoup attendre, ce moment eſt perdu, & ce n'eſt plus qu'avec la froide & tranquille réflexion qu'il faut traiter. Il eſt donc arrivé malheureuſement que pour avoir voulu trop bien faire, vous avez manqué l'occaſion de remplir votre premier Emprunt avec cette célérité dont les effets ſont incalculables, avec cette célérité & cette ſurabondance qui cachent le dernier terme du crédit, & qui maintiennent ce vague d'imagination ſi néceſſaire au ménagement de toutes les forces morales.

Un jour viendra, Meſſieurs, où toutes ces obſervations ne paroîtront que des idées ſubtiles : tout ſera réel, tout ſera démontré, tout ſera ſoumis aux calculs les plus ſimples quand l'ordre ſera parfaitement établi, quand cet ordre ſera connu de toute la Nation, quand la conſtitution, gardienne de ces arrangemens ſalutaires, ſera poſée

& affermie ; mais dans ce moment-ci il faut encore, on ne peut se le dissimuler, il faut encore pour tout, le secours de l'espérance.

Je me flatte, Messieurs, que vous me pardonnerez toutes ces réflexions relatives à la non-réussite de votre Emprunt ; je ressens de cette contrariété un chagrin inexprimable, & ce sentiment m'arrête plus long-temps que je ne devrois sur une circonstance irrémédiable. Il faut que nous cherchions tous ensemble à préserver les finances du désordre dans lequel elles sont près d'être plongées ; il faut que nous écartions, s'il est possible, le danger qui menace les fortunes, danger pressant, puisque l'instance des besoins s'accroît chaque jour, & que le dernier terme des ressources s'avance à pas précipités. Je connois parfaitement les inconvéniens & les risques attachés à présenter des projets, à faire aucune espèce de proposition dans de pareilles circonstances ; mais si des motifs personnels avoient pu me guider, je n'aurois pas cédé à vos bontés, je n'aurois pas renoncé à ma retraite, je ne serois pas revenu me placer au milieu de la tempête. Je regarde ma vie ministérielle, pendant sa durée, comme un vrai sacrifice, & dans ce sacrifice je dois comprendre & je comprends, santé, repos, réputation, bienveillance publique même, le plus cher de

mes biens; car au milieu des malheurs on ne peut plus calculer l'opinion des hommes : quelquefois ils s'en prennent au dernier qui a agi, au dernier qui a parlé; &, mûs impérieusement par le présent, l'égide du passé ne sert plus à personne. Mais je laisse à l'écart toutes ces considérations, & sans aucune combinaison personnelle, obéissant aux lois du devoir, je me mettrai en avant toutes les fois que j'appercevrai dans cette conduite le plus léger avantage public.

Le succès de toute espèce d'Emprunt dans ce moment-ci, Messieurs, est très-incertain; cependant il n'est aucune circonstance où il fût plus de l'intérêt de tous les particuliers de chercher à sauver l'Etat par un acte universel de zèle & de confiance. Mais, soit par un défaut de lumières, soit par un manque d'esprit public, soit plutôt par ce sentiment qui fait que personne ne veut agir pour la chose commune, que dans les mêmes proportions où les autres agissent, il devient, je crois, nécessaire, après avoir perdu le moment de l'abandon, d'exciter davantage l'esprit de calcul.

Je vous proposerois donc, Messieurs, d'examiner s'il ne conviendroit pas d'ouvrir un Emprunt, non-seulement à cinq pour cent d'intérêt, mais en y ajoutant encore, pour encouragement, la

faculté de fournir pour moitié de la miſe, les effets publics portant cinq pour cent d'intérêt, exempts de toute retenue.

Je propoſerois que l'emprunt fût de quatre-vingts millions, rembourſable en dix années, à raiſon d'un dixième chaque année; mais vous obſerverez que la moitié étant payable en effets publics, il n'en réſulteroit qu'un ſecours effectif de quarante millions pour le Tréſor royal. Cette addition au premier projet d'Emprunt eſt néceſſaire à meſure que nous approchons du mois de ſeptembre, puiſqu'il devient alors raiſonnable de porter ſes vues un peu plus loin.

Il réſulteroit des diſpoſitions qu'on vient de vous propoſer, qu'en aſſignant un rembourſement ſucceſſif au nouvel Emprunt, cette faveur ſe trouveroit applicable non-ſeulement aux capitaux effectifs qu'on y auroit deſtinés, mais encore aux effets publics qui auroient été donnés en payement pour une moitié. Mais ces effets publics ſont eſſentiellement partie de ceux dont le rembourſement n'a été que ſuſpendu, ainſi ce ſeroit un commencement de juſtice envers les perſonnes qui en ſont les propriétaires; d'ailleurs, il réſultera ſûrement de vos diſpoſitions, la détermination d'un fonds quelconque applicable à une caiſſe d'amortiſſement; ainſi votre diſpoſition

présente ne seroit qu'une anticipation sur vos arrangemens prochains.

Les effets qui seroient reçus pour moitié dans la mise du nouvel emprunt, éprouvent une grande perte à la bourse, & cette perte formeroit un avantage pour les prêteurs, puisqu'ils seroient bien certains que votre Emprunt, sous le titre *d'emprunt national*, que votre Emprunt remboursable à des époques fixes, se maintiendroit à-peu-près au pair, & qu'il vaudroit au-delà lorsque les dispositions générales, qui établiront bientôt un ordre constant dans les finances, seront assurées pour toujours.

Ceux qui ont déjà fourni le peu de fonds portés au trésor royal, pour l'emprunt à quatre & demi pour cent, auroient à se plaindre, s'ils n'avoient pas la faculté de jouir de la faveur plus grande attachée à votre second emprunt. Vous trouverez sûrement juste de les autoriser à faire la conversion qu'ils désireront.

Je m'empresse maintenant de faire connoître à l'Assemblée Nationale, que dans l'état présent des choses, dans le cours actuel des opinions, ni l'Emprunt dont je viens de donner l'idée, ni aucun autre, ne pourra pleinement réussir si vous ne déterminez pas la confiance par une suite de délibérations, & par une marche soutenue, qui relève

les esprits de leur abattement ; & je crois de mon devoir de m'expliquer en cette occasion avec la plus parfaite franchise.

Vous avez mis la dette publique *sous la sauvegarde de l'honneur & de la loyauté Française.* Ces belles paroles ont retenti jusqu'aux extrémités de l'Europe ; & quand les représentans d'une Nation ont pris un engagement si solennel, ce seroit leur faire outrage que de vouloir les y confirmer au nom même de la sagesse, de la raison & de la politique. Mais ce qu'il est indispensable de dire, Messieurs, c'est qu'aujourd'hui votre noble & vertueuse déclaration ne suffit plus pour assurer le crédit public. La première condition nécessaire pour fonder la confiance, c'est la certitude d'un accord entre les revenus & les dépenses de l'État ; & le dépérissement de plusieurs revenus, joint à l'existence d'un ancien déficit, répandent une alarme raisonnable. On vous demande donc avec instance, au nom de la tranquillité publique, de faire l'examen & le choix le plus diligent des moyens propres à mettre l'équilibre entre les revenus & les besoins de l'État. Il n'est pas nécessaire que votre travail soit porté à sa dernière perfection ; il est encore moins nécessaire que vous l'arrêtiez définitivement : mais il est indispensable que la Nation puisse juger incessamment de la

ſolidité de vos projets, & que les eſprits ſortent d'une incertitude qui entretient la plus funeſte défiance. Le temps ſe paſſera entre la publicité de vos plans, & l'époque où vous les arrêterez définitivement, vous procurera le ſupplément de lumières qui naît de la contradiction, & cette marche aura toutes ſortes d'avantages. Je crois, Meſſieurs, qu'en vous livrant ſans relâche aux recherches & aux diſcuſſions qu'une affaire ſi importante exige; & en diviſant vos travaux avec méthode, vous pourriez, en très-peu de temps, aſſeoir les premières baſes de la confiance, & dès ce moment le grand & preſſant intérêt que vous paroîtriez y mettre, auroit beaucoup d'influence ſur le crédit.

Il ne vous échappera pas, Meſſieurs, qu'en vous occupant de l'équilibre entre les recettes & les dépenſes fixes de l'État, il eſt indiſpenſable que vous apportiez la même activité à la recherche & au choix des reſſources néceſſaires pour arriver ſans trouble & ſans malheur à l'époque de la régénération conſtante de l'ordre. Il s'eſt joint à l'embarras provenant d'un déficit qui n'eſt pas encore réparé, celui qui eſt occaſionné par la diminution ſenſible des revenus, & par les achats conſidérables de grains faits pour le compte du Roi dans l'étranger. Il devient bien néceſſaire que

l'étendue des besoins extraordinaires pour cette année & pour la suivante, vous soient parfaitement connus, & que vous voyez à l'avance quelles dispositions il conviendroit d'adopter si l'Emprunt ne réussissoit pas, & quelles ressources il faudroit y joindre s'il avoit le succès qu'on doit espérer; car il ne faut rien projeter à demi, & il importe de ne laisser aucune prise aux erreurs & aux tristes conjectures.

La caisse d'Escompte, dans d'autres temps, auroit beaucoup aidé le Trésor royal, en lui faisant des avances sur l'Emprunt que vous déterminerez; mais elle a déjà secouru les finances autant qu'il étoit en son pouvoir, & la rareté inouie de l'argent effectif, suite inséparable du discrédit, épuisant sa caisse, elle ne peut plus offrir que des ressources bornées. Il seroit de la plus grande importance que l'Assemblée Nationale prît incessamment une connoissance approfondie de cet établissement, & qu'elle appelât dans un Comité quelques-uns des Administrateurs de cette caisse. Remplis de zèle pour la chose publique, ils sont en état par leurs lumières, d'indiquer à l'Assemblée Nationale, par quels moyens on pourroit augmenter le crédit & la circulation de leurs billets. L'on examineroit dans ce même Comité, les divers projets qui ont été donnés pour l'établissement d'une banque Na-

tionale, & certainement il naîtroit de cette réunion d'opinions & d'idées, des résultats salutaires & favorables au crédit.

On pourroit encore discuter dans ce Comité des finances, ou dans tout autre, les moyens qui ont été employés en Hollande, pour se procurer un grand secours d'argent momentané, tantôt par un prêt proportionné à l'étendue de chaque fortune, tantôt par un simple don réglé dans les mêmes rapports. Ce genre de secours, celui de l'Emprunt, celui de la caisse d'Escompte & de tout autre établissement pareil, offrent une perspective de ressources infiniment supérieures à celles dont on auroit besoin pour arriver paisiblement jusqu'à l'époque du rétablissement de l'ordre. Je demande donc en grâce qu'on ne désespère encore de rien. Une grande Nation peut dominer toutes les difficultés, toutes les fois qu'elle est unie avec son Roi pour défendre la justice, la tranquillité & le bonheur. Combien d'idées de tout genre ne vous seront pas apportées du moment qu'on vous verra occupés des finances, avec cette énergie qui donne du courage à tout le monde! on verra naître l'émulation générale, & cette émulation patriotique deviendra peut-être le premier signal de la renaissance du crédit.

Je conçois facilement, Messieurs, ce que la ré-

union de vos lumières peut opérer pour le salut des finances, du moment que vous vous livrerez sans réserve à cette importante entreprise. Mais tous vos efforts deviendroient inutiles, si, de concert avec Sa Majesté, vous n'arrêtiez pas le dépérissement des revenus. Vous le savez, Messieurs, l'on emploie avec trop de succès la fraude & la violence pour se refuser au payement des impôts, & il est plusieurs droits d'une ressource majeure qui semblent menacés d'une ruine totale. Il est donc indispensable pour le crédit, pour la tranquillité publique, pour le maintien d'un ordre sans lequel tout tombe en dissolution, il est indispensable, dis-je, que vous réunissiez tous vos moyens, toutes vos forces, pour assurer le recouvrement des impôts, & pour le mettre à l'abri des atteintes injustes & des résistances illégales. L'activité du pouvoir exécutif devient de plus en plus nécessaire, & il ne faut compter sur aucune espèce de confiance, si les mesures les plus sages & les plus fermes, ne sont adoptées pour sauver l'État des horreurs de l'anarchie. Réfléchissez, Messieurs, qu'au milieu de ces craintes, tous les biens, tous les avantages, ceux même de la liberté, ne sont plus estimés comme ils méritent de l'être.

Je dois, en rappelant les désordres multipliés dont vous avez connoissance, fixer votre prin-

cipale attention ſur l'impôt du ſel. Il n'y a pas un moment à perdre pour prendre à cet égard une délibération proviſoire. La contrebande, dans pluſieurs Provinces, ſe fait à main armée, & les défenſeurs des revenus du fiſc, hors d'état d'y oppoſer une réſiſtance ſuffiſante, ſe ſont la plupart diſperſés. Le peuple, dans d'autres endroits, a contraint les gardiens des greniers publics, à lui diſtribuer le ſel au prix qu'il a fixé lui-même. Il faut s'étonner que dans la plus grande partie du Royaume, l'ordre établi par les lois n'ait pas encore été renverſé; mais chaque jour l'exemple gagne, & vous ſavez, Meſſieurs, ce qui vient de ſe paſſer à Verſailles même, autour de vous & ſous les yeux du Roi Il importe que vous conſidériez ſans retard, ſans aucun délai, ce qu'il convient de faire dans de pareilles circonſtances, & je vais vous ſoumettre, en abrégé, les réflexions que la ſituation préſente des affaires m'a ſuggérées.

Je doute, Meſſieurs, qu'un décret de l'Aſſemblée nationale, ſoutenu du pouvoir exécutif, dans l'état de balancement & de contradiction où ce pouvoir ſe trouve aujourd'hui, fût ſuffiſant pour rétablir par-tout l'impôt du ſel, tel qu'il exiſtoit avant la ſubverſion de l'ordre; & quand il ſeroit poſſible d'y parvenir, trouveriez-vous

conforme

conforme aux lois de la juſtice & de la bonté, que Sa Majeſté déployât contre ſes Sujets toute la puiſſance des armes, dans un moment où vous n'avez pas l'intention de maintenir à l'avenir l'impôt du ſel ſelon ſon ancienne conſtitution? Le peuple, qui ignore vos intentions, & qui doit reſpecter les lois établies, s'eſt rendu coupable, ſans doute, par ſes inſurrections; mais le Roi, Meſſieurs, qui a connoiſſance de vos diſpoſitions futures, répugne, avec raiſon, à faire uſage de moyens rigoureux pour le rétabliſſement d'un ordre de choſes qui ne doit être que paſſager.

En même temps, d'autres grandes difficultés ſe préſentent. Il ne ſeroit pas de votre prudence de ſupprimer en entier l'impôt du ſel, ſans avoir eu le temps d'examiner mûrement de quelle manière un revenu de ſoixante millions peut être remplacé convenablement, & ſans avoir la connoiſſance des reſſources auxquelles il faudra recourir, pour ſuppléer aux beſoins de l'Etat; & vous aurez à prendre en conſidération l'effet que pourront faire cette année, ſur les revenus territoriaux, les mouvemens populaires qui tendront encore pendant long-temps à baiſſer le prix du pain, & celui des grains. Une multitude de circonſtances, qui n'échapperont pas à votre ſagacité, ſemblent inviter en beaucoup des choſes

à une marche très-prudente & très-circonſpecte. Cependant il faut prendre un parti, & promptement ; car le pis de tout ſeroit le dépériſſement graduel d'un revenu, par le ſeul effet du déſordre & de l'impunité. Le Roi, fixant ſon attention ſur toutes ces difficultés, vous invite, Meſſieurs, à conſidérer s'il ne conviendroit pas, s'il ne ſeroit pas néceſſaire de fixer dès à préſent la vente du ſel à ſix ſous la livre dans tous les greniers de Gabelle où il ſe diſtribue à plus haut prix ; cette diſpoſition occaſionneroit une diminution de revenus de trente millions, mais l'accroiſſement de la conſommation, effet de la réduction du prix, atténueroit cette perte. L'on trouveroit encore un dédommagement dans la diminution de la contrebande, qui ſeroit infiniment moins excitée, ſi le prix du ſel étoit réduit à ſix ſous. Une partie même de cette contrebande, à la verité la moindre de toutes, celle entre les pays de grandes & petites Gabelles, n'exiſteroit plus du tout, & il réſulteroit de ces diſpoſitions une économie importante ſur les frais de garde. Le prix du ſel une fois réduit à ſix ſous par un décret de l'Aſſemblée Nationale, ſanctionné par Sa Majeſté, les réclamations qui pourroient s'élever, même contre ce prix, ſeroient ſi peu nombreuſes & ſi révoltantes, qu'il deviendroit facile de les répri-

mer. Enfin le prix du sel sensiblement diminué, le prix du sel rendu uniforme dans tous les pays de Gabelle, une telle disposition procureroit aux peuples un si grand avantage, qu'avant de porter plus loin vos vues, vous pourriez attendre sans inconvénient, jusqu'au résultat de l'étude approfondie que vous ferez sans doute des diverses ressources & des différens besoins de l'Etat.

Les autres droits qui composent les revenus du Roi n'étant pas attaqués d'une manière aussi générale que les droits de Gabelle, il suffira probablement d'une manifestation positive des intentions de l'Assemblée Nationale, pour en maintenir le recouvrement jusqu'à l'époque où vous aurez pris une détermination éclairée sur toutes les branches du revenu public.

Il est impossible, Messieurs, que le crédit fleurisse dans un pays exposé à des insurrections continuelles; & comme il n'est point d'acte plus libre que celui de la confiance, elle ne peut naître, elle ne peut s'affermir qu'au milieu de la paix & de la tranquillité intérieure. Ainsi, tout ce que vous ferez, Messieurs, pour rétablir ce bonheur, facilitera les emprunts, en rendant à la circulation son activité. Vous vous rapprocherez donc beaucoup de ce but si désirable, lorsque, par des dispositions sages, vous mettrez le recouvrement

des impôts à l'abri de l'agitation dangereuſe qui ſe fait ſentir par-tout aujourd'hui.

Je me réſume, Meſſieurs. Le beſoin inſtant de l'État, la condition néceſſaire de toute eſpèce de crédit, c'eſt, je le crois, que vous réuniſſiez toutes vos forces pour aſſurer le recouvrement des impôts; c'eſt que vous tranquilliſiez les prêteurs & les créanciers de l'État, en vous occupant publiquement & ſans aucun délai, des moyens qui pourront établir un accord parfait entre les revenus & les dépenſes; c'eſt que vous preniez en même temps connoiſſance de l'étendue des reſſources dont il ſera néceſſaire de faire uſage pour arriver, ſans malheur & ſans trouble, au moment du rétabliſſement général de l'ordre. De grandes difficultés ſe préſentent au milieu du diſcrédit actuel & du reſſerrement inoui de l'argent; mais il faut les attaquer dans leur enſemble, il faut les ſaiſir, il faut s'en emparer, il faut les vaincre. Si un premier moyen ne ſuffit pas, s'il manque même, il faut ſans découragement en chercher un autre; car dans les affaires intérieures d'un royaume, une Nation qui agit comme en entier par ſes repréſentans, a des reſſources incalculables. Elle a le grand avantage de pouvoir déterminer d'une manière certaine ce qui eſt juſte; elle a le grand avantage d'être ſoumiſe aux ſeules

contradictions qui naissent des choses mêmes. L'essentiel est donc que l'on soit persuadé, par l'effet invincible de la vérité, que l'Assemblée Nationale est pénétrée de la nécessité de régler sans délai les finances, & d'y appliquer tous ses moyens & toutes ses forces. Alors, Messieurs, tous les bons citoyens, & il en est beaucoup, animés du même zèle, viendront vous seconder, & l'espérance renaîtra de toutes parts. Le système rigoureux d'économie que vous avez dessein d'adopter de concert avec le Roi, fera seul un grand effet, quand vos idées à cet égard seront fixées, & quand vous les aurez fait connoître.

Je ne crois pas, Messieurs, que les recherches & les travaux auxquels vous aurez à vous livrer, en adoptant les considérations que je vous présente, retardent la marche grande & importante que suit aujourd'hui l'Assemblée Nationale ; mais si cette marche se trouvoit un moment ralentie par les nouveaux objets dont un danger pressant vous invite à vous occuper, l'intérêt que vous auriez pris à la situation actuelle des affaires, accroîtroit auprès de la Nation le mérite de vos travaux. Les hommes inquiets de leur fortune, sont des juges sévères, & il faut les rassurer sur leur existence présente, pour les disposer à mettre du prix aux biens qu'on leur promet pour l'ave-

nir. Ainſi dans le temps même où vous ne paroîtriez occupés que des finances, vous ſeconderiez d'avance toutes les vues générales qui ſont aujourd'hui le principal objet de vos délibérations. Les Miniſtres du Roi, sûrs des intentions de Sa Majeſté, prennent au ſuccès de vos travaux le plus juſte & le plus véritable intérêt. Ainſi lorſque vous croirez utile de vous concerter avec eux, lorſque vous trouverez de la convenance à vous concerter en particulier avec le Miniſtre des finances, vous trouverez de leur part l'empreſſement le plus grand pour correſpondre à vos vues : ce n'eſt pas trop aujourd'hui de la plus forte ligue en faveur du bien public. Ne rejettez donc, Meſſieurs, ne rejettez aucuns ſecours, mais ſur-tout ſoyez unis pour atteindre au rétabliſſement de l'ordre dans les finances : ce que vous voudrez, animés par un même ſentiment, par un même intérêt, par un même eſprit, vous l'obtiendrez ; le public, témoin de l'accord & de la ſincérité de vos efforts, dès ce moment en prévoira le ſuccès, l'on y croira d'avance, & la tranquillité prendra la place de la défiance & de l'inquiétude.

Je prie l'Aſſemblée Nationale de me pardonner ſi, preſſé par l'inſtance des affaires, & affoibli par une maladie dont je ſuis à peine convaleſcent, je n'ai pu lui exprimer qu'im-

parfaitement mes idées : je me ſoumets à ſes lumières, & j'aſpire principalement à lui préſenter un hommage conſtant & reſpectueux de mon dévouement, ſans réſerve, au bien de l'État & au ſervice du Roi.

De l'Imprimerie de J. F. DACLIN, Imprimeur du Roi, &c. 1789.